

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version 8.4

Date de révision 15.05.2023

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression 15.05.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Molybdène Test en tube Méthode
photométrique 0.02 - 1.00 mg/l Mo
0.03 - 1.67 mg/l MoO₄²⁻
0.04 - 2.15 mg/l Na₂MoO₄ Spectroquant®

Code Produit : 1.00860
Code produit : 100860
Marque : Millipore
No REACH : Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH
voir paragraphe 3.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Réactif pour analyses

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Merck Life Science S.A.S
80 Rue de Luzais
F-38297 SAINT QUENTIN FALLAVIER CEDEX

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel : +33 (0)9 75 18 14 07 (CHEMTREC)
d'Urgence : +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)

Ceci est une FDS résumée pour un kit, pour la fds complète pour chaque composant listé à la section 16, consultez notre site web.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux (Catégorie 1), H290

Corrosion cutanée (Sous-catégorie 1A), H314

Lésions oculaires graves (Catégorie 1), H318

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

| | |
|---|--|
| Pictogramme |  |
| Mention d'avertissement | Danger |
| Mention de danger H290 H314 | Peut être corrosif pour les métaux. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| Conseils de prudence P234 P280 | Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. |
| P303 + P361 + P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. |
| P304 + P340 + P310 | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. |
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P363 | Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |
| Informations Additionnelles sur les Dangers | aucun(e) |

Etiquetage Réduit (<= 125 ml)

| | |
|------------------------------|---|
| Pictogramme |  |
| Mention d'avertissement | Danger |
| Mention de danger H314 | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| Conseils de prudence P280 | Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. |
| P303 + P361 + P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. |
| P304 + P340 + P310 | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. |
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact |

P363

Informations
Additionnelles sur les
Dangers

si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

aucun(e)

2.3 Autres dangers - aucun(e)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Reportez-vous à la FDS des composants

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Reportez-vous à la FDS des composants

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Reportez-vous à la FDS des composants

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Reportez-vous à la FDS des composants

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pour les précautions, voir section 2.2

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Pas de récipients en métal.

Bien fermé.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

Classe de stockage

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510): 8A: Matières dangereuses corrosives, combustibles

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Reportez-vous à la FDS des composants

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Reportez-vous à la FDS des composants

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Reportez-vous à la FDS des composants

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Reportez-vous à la FDS des composants

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Reportez-vous à la FDS des composants

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Reportez-vous à la FDS des composants

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

ADR/RID: 3316

IMDG: 3316

IATA: 3316

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: TROUSSE CHIMIQUE

IMDG: CHEMICAL KIT

IATA: Chemical kit

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 9

IMDG: 9

IATA: 9

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II

IMDG: II

IATA: II

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non

IMDG Polluant marin: non

IATA: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code de restriction en tunnels : (E)

Information supplémentaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

Reportez-vous à la FDS des composants

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

RUBRIQUE 16: Autres informations**Composants du kit :**

| | | | |
|-------|-----------|--------|---|
| Mo | Millipore | 218115 | |
| Mo-1K | Millipore | 221052 | Met. Corr. 1; Skin Corr. 1A; Eye Dam. 1; H290, H314 |

Texte complet pour autres abréviations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

Copyright 2020 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

La marque présente en en-tête et/ou en pied de page de ce document peut différer visuellement de celle figurant sur le produit acheté, car nous sommes en phase de mise en œuvre de notre nouvelle marque. Cependant, toutes les informations dans le document qui concernent le produit demeurent inchangées et correspondent au produit commandé. Pour de plus amples informations, veuillez contacter mlsbranding@sial.com.

Millipore- 1.00860

The life science business of Merck operates as MilliporeSigma in the US and Canada

Page 7 de 9



Composants du kit :

| Mo | | | | | |
|---------------------------|-------------|-------------------------|--------------------|----------------------|---|
| Identificateur de produit | Pictogramme | Mention d'avertissement | Mentions de danger | Conseils de prudence | Information supplémentaire |
| Millipore - 218115 | | | | | N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008. |

| Mo-1K | | | | | |
|---------------------------|---|-------------------------|--|--|----------------------------|
| Identificateur de produit | Pictogramme | Mention d'avertissement | Mentions de danger | Conseils de prudence | Information supplémentaire |
| Millipore - 221052 |  | Danger | Peut être corrosif pour les métaux. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. | Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS | |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | | <p>D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> | |
|--|--|--|--|--|--|